



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 26 mars 2024

afférents	qui ont pris
au Conseil Municipal	En exercice part à la
11	Délibération
10	07

L'an deux mille vingt-quatre et le 26 mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

Présents : Monsieur Jean-Pierre ALQUIER, Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Monsieur Daniel BOURDY, Madame Marie-Noëlle DANTAN, Madame Fabienne LANDES, Madame Régine RIGAL, Madame Eliane PARIS.

Absents excusés : Monsieur Jean-Marie BONNEVIALE, représenté par Madame Eliane PARIS, Monsieur Vincent REYNIER, représenté par Mme Marie-Noëlle DANTAN, Madame Audrey VIGUIE-BOU représentée par Monsieur Jean-Louis BESSIERE.

Date de la Convocation : 14/03/2024

Date d'affichage : 14/03/2024

Madame Fabienne LANDES a été nommée secrétaire de séance.

VOTE DU BUDGET DE LA COMMUNE DE BELCASTEL_DE_2024_18

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024 de la Commune de Belcastel comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	557876.28 €	557876.28 €
Section d'investissement	582535.30 €	582535.30 €
TOTAL	1140411.58 €	1140411.58 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2024 de la Commune de Belcastel,



Après en avoir délibéré, APPROUVE le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	557876.28 €	557876.28 €
Section d'investissement	582535.30 €	582535.30 €
TOTAL	1140411.58 €	1140411.58 €

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement ;

Vote : Pour : 10 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme.
Acte dématérialisé,
Le Maire
Jean-Louis BESSIERE



Acte rendu exécutoire par
- dépôt en Préfecture le: 03/04/2024
- publication en date du: 03/04/2024